

n° 167



L'insertion des immigrés à l'épreuve de la précarité en région Centre

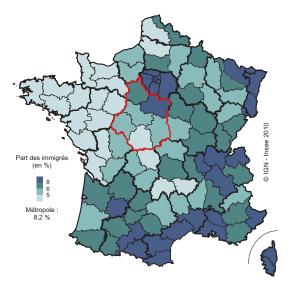


En 2006, la région Centre compte 143 100 immigrés. Ils résident essentiellement dans les départements les plus urbanisés, et à proximité de zones où l'industrie s'est développée. Les immigrés sont plus souvent que dans les autres régions originaires du Portugal, du Maroc et de Turquie. Les nouveaux arrivants viennent davantage de pays africains. Les difficultés sont particulièrement marquées pour les immigrés sur le marché du travail. Leur taux de chômage est le double de celui des non-immigrés. Il double encore pour les immigrés venant de pays hors Union européenne. Les jeunes et les femmes sont particulièrement touchés. Même diplômés, les immigrés sont peu protégés du chômage.

ans le cadre du programme régional d'insertion pour les populations immigrées (PRIPI) piloté par la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) [voir encadré], un diagnostic de la population immigrée est mené. Il vise à cibler les actions à réaliser en vue d'une meilleure intégration.

En 2006, la région compte 143 100 immigrés. Ils représentent 5,7 % de la population régionale contre 8,2 % en France métropolitaine et 6,2 % hors Île-de-France. Le Centre se situe au 11^e rang des 22 régions métropolitaines pour sa part d'immigrés, les deux extrêmes étant l'Île-de-France et la Bretagne.

Part des immigrés en 2006 par département



Source: Insee, Recensement de la popupation 2006

Une présence au sein des bassins d'emploi

Les immigrés se répartissent de façon inégale sur le territoire régional. Ils se concentrent dans les zones situées sur l'axe ligérien, dans celles jouxtant les franges franciliennes ainsi que dans la vallée du Cher. Le Loiret, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir, départements les plus urbanisés, en regroupent les trois quarts pour deux tiers de la population non-immigrée. Plus d'un immigré sur trois réside dans le Loiret où ils représentent 8 % de la population.



Les immigrés résident davantage dans les départements les plus urbanisés

	Population immigrée (nombre)	Répartition des immigrés (%)	Part des immigrés dans la population totale (%)
Cher	14 690	10,3	4,7
Eure-et-Loir	25 054	17,5	5,9
Indre	7 321	5,1	3,1
Indre-et-Loire	27 426	19,2	4,7
Loir-et-Cher	16 708	11,7	5,1
Loiret	51 915	36,2	8,0
Centre	143 114	100,0	5,7

Lecture : 10.3~% des immigrés de la région résident dans le Cher, 4.7~% des habitants du Cher sont immigrés.

Source: Insee, Recensement de la population 2006

La part des immigrés est particulièrement importante dans les cantons de Dreux et Châlette-sur-Loing (respectivement 20,5 % et 15,5 % de la population), celle du canton d'Orléans dépassant celle de Tours (13,8 % contre 7,6 %). Les immigrés, venus pour travailler, ont souvent été embauchés dans l'industrie et la construction, secteurs où la main-d'œuvre faisait défaut dans les années soixante. Ils sont majoritairement devenus citadins quand le regroupement familial a permis l'arrivée des proches. Les nouveaux immigrés ont prolongé cette tendance.

Une majorité de nouveaux arrivants en provenance d'Afrique

En région Centre, l'origine des immigrés contraste avec celle observée au niveau métropolitain. Les ressortissants du Portugal, du Maroc et de la Turquie sont surreprésentés alors que les Italiens et les Algériens sont sous-représentés. L'écart le plus élevé concerne les Portugais, dont la part est presque deux fois plus importante que sur le reste du territoire français. Un immigré sur deux est originaire du Portugal (22 %) ou du Maghreb (28 %).

Au 1^{er} janvier 2006, 30 000 immigrés installés en région Centre n'y vivaient pas cinq ans avant. Parmi eux, plus d'un tiers résidaient déjà sur le territoire national, notamment en Île-de-France.

La part des immigrés d'origine européenne baisse de 7 points entre 1999 et 2006. À l'inverse, la proportion des immigrés africains est plus importante qu'en 1999 (41% contre 35%).

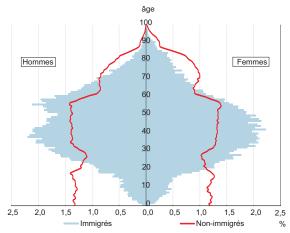
Quand ils viennent de l'étranger, les nouveaux immigrés natifs d'Afrique sont surreprésen-

tés (45 % contre 37 %) et ceux d'Europe sous-représentés (33 % contre 40 %) par rapport au niveau métropolitain. Dans les nouvelles tendances, les immigrés en provenance du Royaume-Uni représentent 7 % des nouveaux arrivants. pour seulement 2 % des immigrés. Cette immigration a un profil résidentiel plutôt que professionnel.

Des immigrés plus nombreux aux âges d'activité

Entre 1999 et 2006, l'âge moyen des personnes immigrées a augmenté moins vite que celui des non-immigrés. Les arrivées récentes ont freiné ce vieillissement. L'âge moyen des nouveaux immigrés en région Centre est de 29,8 ans. Les deux tiers ont entre 15 et 39 ans. Dans cette même tranche d'âge, les immigrés arrivés du Maghreb et de Turquie sont les plus nombreux. Ceux provenant du Royaume-Uni quittent leur pays en fin de vie professionnelle : près de la moitié ont 50 ans ou plus.

Pyramide des âges des populations immigrées et non-immigrées



Source : Insee, Recensement de la population 2006

Des immigrés essentiellement originaires du Portugal, du Maroc et de Turquie

				%
Lieu de naissance	Immigrés		Nouveaux immigrés	
	Centre	Métropole	Centre	Métropole
Europe	41,4	39,5	33,1	40,3
dont Union européenne	38,0	35,5	27,2	33,2
Espagne	4,7	5,3	0,9	1,9
Italie	2,5	6,5	0,7	2,2
Portugal	21,7	11,3	6,6	4,5
Royaume-Uni	1,9	2,7	7,1	9,8
Afrique	40,5	42,8	45,0	37,1
dont Maghreb	28,1	30,8	25,4	22,8
Algérie	9,2	13,7	9,2	10,5
Maroc	16,6	12,6	14,4	9,4
Tunisie	2,3	4,5	1,8	2,9
Asie	15,5	14,0	16,3	15,1
Turquie	7,4	4,5	6,6	3,6
Amérique	2,5	3,6	5,4	7,1
Océanie	0,1	0,1	0,2	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : en région Centre, 33,1 % des immigrés résidant à l'étranger cinq ans avant sont natifs d'Europe. Source : Insee. Recensement de la population 2006



Plus nombreux en HLM

Le Centre se place au 3^e rang des régions concentrant le plus d'immigrés en logement social, après la Haute-Normandie et la Champagne-Ardenne. Quatre ménages immigrés sur dix vivent en HLM, soit trois fois plus souvent que les non-immigrés. Moins fréquemment propriétaire de son habitation un ménage immigré sur deux vit en appartement, contre un ménage non-immigré sur quatre.

Les familles immigrées sont de plus grande taille que les autres : comptant trois personnes en moyenne (2,2 pour les non-immigrés), leurs ménages sont moins fréquemment composés d'une ou deux personnes (seulement un cas sur deux, contre deux fois sur trois parmi les non-immigrés). Les familles de six personnes et plus représentent 8,0 % des ménages immigrés contre 1,1 % chez les non-immigrés. Une certaine sur-occupation des logements est parfois constatée.

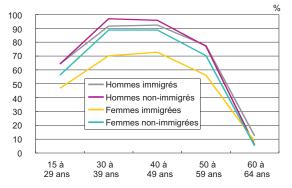
C'est aux âges d'activité que les immigrés sont majoritaires : sept sur dix ont entre 20 et 59 ans, pour seulement cinq sur dix chez les non-immigrés. Le fait de ne pas prendre en compte les enfants d'immigrés nés en France donne à cette population un âge moyen de 44,3 ans, soit quatre années de plus que le reste de la population. Pour la même raison les moins de 20 ans sont trois fois moins nombreux que chez les non-immigrés.

Comme en 1999, une personne sur cinq a plus de 60 ans, part inférieure à celle des non-immigrés.

Des seniors plus souvent actifs

En 2006, plus des deux tiers des immigrés de 15 à 64 ans sont actifs, occupant ou recherchant un emploi. Entre 30 et 49 ans les hommes sont moins souvent actifs que chez les non-immigrés. À partir de

Taux d'activité en région Centre



Source: Insee, Recensement de la population 2006

50 ans la tendance est inversée puis amplifiée entre 60 et 64 ans, surtout du fait de la précarité subie. Les femmes immigrées sont aussi plus nombreuses que les autres à être actives entre 60 et 64 ans. Avant 60 ans, plus largement que pour les hommes, le taux d'activité des femmes immigrées est inférieur à celui des non-immigrées : ainsi les immigrées sont trois fois plus souvent femmes au foyer que les non-immigrées.

Un taux de chômage deux fois plus élevé, les jeunes femmes davantage pénalisées

En 2006, le taux de chômage des immigrés dépasse 20 % contre 9 % chez les non-immigrés. Il s'élève même à 40 % pour les immigrés venant de pays hors Union européenne.

Les actifs immigrés originaires de l'Union européenne sont moins exposés au chômage que le reste de

la population. À l'inverse, les actifs immigrés d'origine turque et algérienne sont 3,5 fois plus souvent au chômage que les non-immigrés.

L'écart de chômage entre immigrés et non-immigrés est plus important dans la région que la moyenne métropolitaine : si un actif du Centre est moins au chômage que la moyenne, un immigré y est plus exposé, subis-

sant une inégalité accrue.

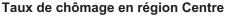
Dans les cantons de Bourges, Saint-Pierre-des-Corps, Dreux, Montargis et Blois, près d'un immigré sur trois est au chômage contre un sur quatre dans ceux de Chartres, Orléans, Tours et Châteauroux.

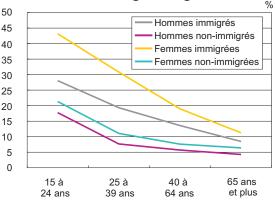
Les femmes immigrées sont particulièrement affectées par le chômage, avec un taux de près de 9 points supérieur aux hommes. Cet écart est presque quatre fois supérieur au constat relatif aux non-immigrés.

Les jeunes actifs immigrés de 15 à 24 ans sont en situation de précarité sur le marché du travail : un sur trois est au chômage contre un sur cinq pour les non-immigrés. L'écart des taux de chômage entre hommes et femmes immigrés diminue avec l'âge. Entre 15 et 24 ans la différence est la plus importante : 43 % d'entre elles sont au chômage, soit 15 points de plus que les hommes.

Les diplômes des immigrés les protègent peu du entre chômage

Les immigrés détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont trois fois plus souvent au chômage que les autres actifs de niveau équivalent. En l'absence de diplôme, l'écart entre les taux de chômage est moindre. Parmi les 30-59 ans, les immigrés actifs sont





Source: Insee, Recensement de la population 2006



La DRJSCS du Centre anime et pilote le programme régional d'insertion des populations immigrées (PRIPI)

La direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale agit auprès des populations immigrées dans le cadre du programme ministériel intitulé « intégration et accès à la nationalité française » en animant et pilotant le PRIPI en région Centre, sous l'autorité de Monsieur le Préfet de région.

Il a pour objectif principal la coordination régionale des actions et des financements en faveur de l'accueil des nouveaux arrivants, de leur accès à la culture, à l'éducation, à la santé, au logement et aux droits sociaux ainsi que de la promotion sociale, culturelle et professionnelle des personnes immigrées et issues de l'immigration. Sa construction est donc le fruit d'un large travail partenarial avec l'ensemble des acteurs du secteur. Il est à noter que le public prioritaire du PRIPI est spécifiquement celui des immigrés hors Union européenne.

Programme triennal structuré à partir d'un diagnostic, le PRIPI se décline en orientations puis en fiches-actions autorisant un financement public. Á titre d'exemple : des supports d'information seront réalisés (guide technique, fiches départementales) pour faciliter l'accès aux droits des populations visées et une meilleure coordination entre les professionnels accueillant ces publics. L'apprentissage linguistique, indispensable pour une intégration sociale et professionnelle, est une des priorités de ce programme. Les familles bénéficieront de soutien à l'éducation et à la parentalité. Des actions de sensibilisation sont également prévues sur des thématiques prégnantes dans le parcours d'intégration des populations immigrées et étrangères : emploi, santé, logement, diversité culturelle, droits des femmes...

Le PRIPI est en ligne sur le site de la DRJSCS du Centre : www.centre.drjscs.gouv.fr - rubrique "cohésion sociale"

presque trois fois plus nombreux que les non-immigrés à ne détenir aucun diplôme (33 % contre 12 %). La part des titulaires d'un diplôme universitaire est plus proche de celle des non-immigrés (19 % contre 24 %).

Les niveaux de formation des hommes et des femmes immigrés sont proches. Comme pour les non-immigrées la part des femmes immigrées titulaires d'un diplôme universitaire est supérieure à celle des hommes immigrés mais encore largement inférieure aux femmes non-immigrées (20 % contre 28 %).

Dans cette même tranche d'âge, la moitié des immigrés originaires de Turquie, du Portugal et, dans une moindre mesure de Tunisie, ne détient aucun diplôme. A contrario, un immigré sur deux venant des

pays de l'Union européenne autres que l'Espagne, l'Italie ou le Portugal est titulaire d'un diplôme universitaire.

Plus d'ouvriers, des emplois plus précaires

Quand ils ont un emploi, les immigrés occupent moins souvent des postes de cadres et de professions intermédiaires que le reste de la po-

> pulation (23 % contre 35 %). La part des ouvriers immigrés est de 10 points supérieure à la moyenne observée en métropole. Ils sont aussi moins fréquemment cadres (4 points de moins que la movenne nationale). Quand ils sont ouvriers, les immigrés occupent dans 46 % des cas des postes non qualifiés, contre 38 % pour les non-immigrés. Les hommes immigrés sont le plus souvent ouvriers (58 %). Les femmes ouvrières im-

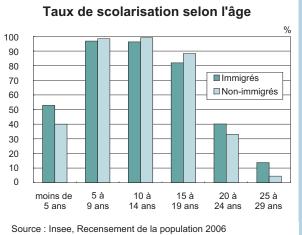
Les étudiants immigrés

Les immigrés scolarisés de 14 ans ou plus arrivés en région Centre viennent

très majoritairement de l'extérieur de l'Europe : 82 % n'y résidaient pas cinq ans avant. Parmi eux, plus de la moitié vient d'Afrique (du Maghreb une fois sur deux) et plus d'un sur cinq d'Asie. Par rapport à la métropole, ceux arrivés récemment d'Afrique sont surreprésentés : 54 % contre 41 %.

À partir de 20 ans, le taux de scolarisation des immigrés dépasse celui des non-immigrés. Plus ils viennent de loin, plus les immigrés de 25 à 29 ans sont scolarisés. Les cursus offerts par les

universités de la région Centre attirent ainsi de nombreux étudiants venus de l'étranger.





Le contrat d'accueil et d'intégration (CAI)

Depuis le 1^{er} janvier 2007, tout étranger nouvellement arrivé (hors de l'espace économique européen) sur le territoire français et amené à y séjourner durablement, se voit proposer la signature d'un contrat d'accueil et d'intégration (CAI). Dans le cadre des CAI, les nouveaux arrivants en France sont tenus d'étudier la langue française s'ils ne la maîtrisent pas.

En 2009, le CAI a été signé par 97 700 personnes en France, dont 2 760 résidant en région Centre. Les signataires du CAI, dans leur grande majorité, sont francophones ou maîtrisent suffisamment le français. En 2009, 28 % des signataires en région Centre ont dû suivre une formation linguistique pour acquérir un niveau de base (soit 3 points de moins que la moyenne nationale).

Une meilleure maîtrise du français liée à un niveau de diplôme supérieur...

%

À l'écrit comme à l'oral, les nouveaux arrivants en région Centre ayant signé un CAI en 2009 maîtri-

sent davantage le français qu'au niveau national. Leurs niveaux de diplôme sont d'ailleurs relativement élevés : si 14 % des signataires sont sans diplôme (soit 24 points de moins qu'au niveau national), les docto-

rants en représentent 3 % (deux fois plus que la moyenne française). Les hommes maîtrisent mieux le français (surtout l'écrit) mais l'écart avec les femmes est inférieur à celui constaté à l'échelon national

...mais plus fragile parmi les signataires venant de Turquie et du Maroc

Parmi les primo-arrivants, les ressortissants de Turquie et, dans une moindre mesure, ceux du Maroc sont les moins à l'aise en français. Seulement un Turc sur cinq maîtrise l'écrit et un sur quatre l'oral. Parmi les signataires venant du Maghreb, les Algériens ont un meilleur niveau de français que les Tunisiens, lesquels devancent les Marocains, dont à peine un sur deux maîtrise l'écrit. À l'inverse, le français est très bien assimilé par les ressortissants des autres pays africains francophones.

Taux de maîtrise de la langue française parmi les signataires du CAI

		Hommes	Femmes	Total
Écrit	Centre	60,0	53,8	56,7
	France	51,1	48,1	49,5
Oral	Centre	74,9	66,5	70,5
	France	71,6	61,2	66,2

Lecture : 60 % des hommes ayant signé un CAI en région Centre en 2009 maîtrisent le français à l'écrit.

Source : Office français de l'immigration et de l'Intégration (OFII), données CAI 2009

migrées sont surreprésentées (26 % contre 13 % pour les autres actives).

Les immigrés occupent plus fréquemment un emploi précaire : 11,7 % des immigrés salariés ont un emploi à durée déterminée, soit 4,3 points de plus que les non-immigrés. Les femmes immigrées occupent plus souvent que les autres actives des emplois à temps partiel (35 % contre 26 %).

Présents dans les secteurs du nettoyage et de la construction

Près de deux immigrés sur trois travaillent dans le tertiaire : 63 %. Cette part est cependant inférieure à celle des non-immigrés (71 %) et de 10 points inférieure à celle observée en métropole. Les immigrés sont surreprésentés dans l'industrie et la construction. Ils sont particulièrement présents (plus de 20 %) dans

certains secteurs : le nettoyage, les services domestiques, la maçonnerie et le bâtiment. Dans la construction, 12 % de la main-d'œuvre est immigrée contre 6 % pour l'ensemble des secteurs.

Les immigrés du Centre sont sous-représentés dans la fonction publique dans une proportion toute-fois comparable aux autres régions de métropole. En 2006, 6 % des actifs immigrés occupent des emplois publics contre 16 % pour les actifs non-immigrés.

La possession de la nationalité française demeure l'une des conditions d'accès à la fonction publique, hormis une dérogation prévue pour les ressortissants de certains pays de l'Union européenne pour l'accès aux concours. Quand ils sont devenus Français par acquisition seulement un sur dix est fonctionnaire, et les femmes deux fois plus souvent que les hommes.

Professions les plus occupées par les immigrés			
	Effectifs (nombre)	Proportion d'immigrés (%)	
Nettoyeurs	2 350	21,7	
Maçons qualifiés	1 950	26,6	
Ouvriers non qualifiés gros oeuvre bâtiment	1 850	24,5	
Employés de maison chez des particuliers	1 770	20,0	
Aides à domicile, aides ménagères	1 480	8,4	
Ouvriers non qualifiés mécanique métaux	1 250	11,7	
Assistantes maternelles, gardes d'enfants	1 060	6,4	
Agents de service hospitaliers	1 050	7,1	
Ouvriers non qualifiés emballage expédition	1 010	8,3	

Source : Insee, Recensement de la population 2006



Définitions

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Certains immigrés ont pu devenir Français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est

permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient Français par acquisition. C'est le pays de nais-

sance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Français, étrangers, immigrés : pour mieux comprendre les différences

Ned an aller	Lieu de naissance			
Nationalité	Nés en France	Nés à l'étranger		Ensemble
Français de naissance	2 298 217		43 674	2 341 891
Français par acquisition	17 892		57 658	75 550
Étrangers	16 669		85 456	102 125
		Immigrés	143 114	
Ensemble	2 332 778		186 788	2 519 566

Source : Insee, Recensement de la population 2006

Pour en savoir plus

- « Atlas des populations immigrées de la région Centre », Les dossiers de l'Insee Centre, n° 6, 2005.
- « Les immigrés résidant dans la région Centre », Insee Centre Info, n° 124, juin 2004.
- « L'emploi et les salaires des enfants d'immigrés », Insee, Économie et Statistique, n° 433-434, décembre 2010.
- « Être né en France d'un parent immigré », Insee Première, n° 1287, mars 2010.
- « L'activité des immigrés en 2007 », Insee Première, n° 1212, octobre 2008.
- « Sous-emploi et précarité chez les immigrés », Infos migrations-études, n°17, décembre 2010.
- « Trajectoires et origines », Ined, Document de travail, n° 168, octobre 2010.

L'actuality

L'actualité économique et sociale régionale vous intéresse ? Rendez-vous sur www.insee.fr/centre



Directeur de la publication

Dominique Perrin

Coordination des études Olivier Aguer

Auteurs

Pascal Connin Gilles Pellati

Rédaction en chef

Philippe Calatayud Danielle Malody

Maquettiste/Webmestre

Christian Leguay / Yves Dupuis

Relations médias

Martine Blouin Renée Rabany

Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre 131 rue du faubourg Bannier 45034 Orléans Cedex 1

Tél: 02 38 69 52 52 - Fax: 02 38 69 52 00

www.insee.fr/centre

Exemplaire non destiné à la vente - ISSN n° 0986-976X - © Insee 2011